

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
GROUPEMENT ACHATS PUBLICS SECURITE JURIDIQUE
SERVICE MARCHES PUBLICS SECURISATION DES ACHATS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 10 MARS 2023

P.V. n° 127
Dossier n° 4

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

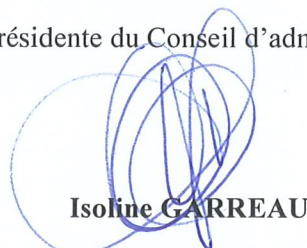
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif aux rapports d'activités des marchés publics – exercice 2022/2023,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- De prendre acte de la communication faite à l'assemblée concernant le rapport d'activité sur les marchés en cours ;
- De prendre acte des conventions de mise à disposition de marchés signées avec le GIP RESAH entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 après autorisation globale de signer les conventions ;
- De prendre acte des conventions spécifiques signées avec l'UGAP entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 après autorisation globale de signer les conventions ;
- De prendre acte de la signature des marchés publics formalisés et de leur modification entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 après autorisation globale de lancement et de signature ;
- De prendre acte des marchés pouvant être passés selon une procédure adaptée signés entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU